



Agrément Jeunesse et Sports N° 1/02846  
N° SIRET : 404 435 190 00016

## Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 17 novembre 2004

Début de la réunion : 19h00

### Présents

Bernard LUCERINO  
Michel VANDEVILLE  
Laurent VITALIS  
Jacques AULET  
Sébastien COUPY  
Thierry GOUPIL  
Franck HUILLIER  
Odile LAUSIN  
François LAURI

### Excusés

Jacques AUBRY  
Eric GENTELET

### Absents

Geoffroy DE LA HORIE  
Dominique DURAND  
Jean-François GERARD  
Jano PALMARINI

## 1. Compte-rendu de la réunion de l'AGDC 800

M. REALE Fabien a l'autorisation de continuer à vendre des sandwiches, en échange de la propreté du site. Il souhaiterait installer un camion-bar (demande de subvention en cours), sinon il serait envisagé d'installer une paillote. Un contrat avec l'AGDC 800 est à établir (notamment vérifier qu'il est déclaré, ...).

Un CEC de la mairie sera mis à disposition de l'AGDC 800 pour l'entretien du site.

L'entretien pourra être poursuivi par l'ADH si besoin.

Il est prévu la mise en place de panneaux d'information sur le site.

Le vendredi 28 Janvier 2005, aura lieu l'assemblée générale de l'AGDC 800, à 18h00. L'AG se compose d'un collège de 8 membres représentant les professionnels, et d'un collège de 8 membres représentant les associatifs. Les volontaires pour faire partie du collège des associatifs doivent se signaler auprès de Bernard.

Bernard souhaite que pour cette année 2005, le président de l'AGDC 800 soit élu parmi les représentants du collège des professionnels.

---

### Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

## 2. Compte-rendu de l'action sur Madagascar

Bernard, accompagné de Jacques Aulet, a rencontré tout le « gratin » des élus malgaches durant son séjour à Madagascar. Il a été établie une charte d'engagement entre la Fédération Malgache de Vol Libre et la Ligue de Vol Libre de la Réunion :

### CHARTE d'ENGAGEMENTS

Entre la Fédération Française de Vol Libre représentée par Le Président de la Ligue de Vol Libre de La Réunion, d'une part

Et la Fédération Malgache de Vol Libre, représentée par son Président en exercice d'autre part

Il est convenu ce qui suit :

#### 1. Charges de la FFVL, par l'intermédiaire de la LVLR

- Mise à disposition d'un matériel de Vol Libre constitué de 11 voiles : 5 voiles de grand vols révisées et en état de vol et 6 de Pente Ecole, ainsi que leur équipement de vol ( sellettes et casques)
- Mise à disposition du cadre technique fédéral formateur afin d'assurer le déroulement d'un ensemble de 4 groupes de stages de formation répartis sur les années 2004 et 2005.

#### 2. Charges de la FMVL

- Prise en charge de la logistique du déroulement des stages (transport et hébergement des stagiaires)
- Prise en charge de l'hébergement du cadre technique formateur et du moniteur bénévole accompagnant

Le respect des charges énumérées ci-dessus impliquent, de la part de la FMVL un développement structurel, à savoir :

#### A. Constitution d'un Comité Directeur constitué autour des ligues, comprenant, au minimum :

- Le président de la ligue
- 2 représentants des volants
- Un secrétariat chargé de suivre les affaires et de constituer une base de données de chaque ligue.

#### B. Recherche et développement des sites de vol

- Validation technique par le Cadre FFVL  
Validation administrative : Autorisations du maire et du propriétaire du terrain (Décollages et atterrissages)
- Etablissement d'un répertoire
  - Situation géographique.
  - Itinéraire d'accès.
  - Conditions techniques de vol
  - Conditions d'utilisation : Moyens d'accès, portage, restauration ...

### Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

C. Etablissement de licences fédérales

La FMVL se doit d'éditer une licence FMVL dont le coût sera évalué par ses soins :

- Annuelle aux pilotes nationaux (Elèves et volants)

D. Assurances

Afin de permettre la pratique du vol libre, la FMVL doit négocier une assurance en RC aérienne incluse dans le coût de la licence.

La FMVL devra veiller à l'interdiction totale de la pratique du vol libre sans licence/assurance.

E. Formations :

En dehors des formations prévues par les charges de la LVLR, il est nécessaire de permettre le perfectionnement en pente école entre ces stages :

- Exercices statiques au sol, contrôle de la voile.
- Petits vols en pente école : maîtrise des décollages et atterrissages.

Des séances seront organisées sous le contrôle d'un pratiquant désigné par le cadre technique à l'issue du stage de perfectionnement d'octobre 2004.

Des séances de formations pourront s'effectuer entre les stages à la charge de la LVLR sous la responsabilité de formateurs diplômés, bénévoles qui auront sollicité les autorisations auprès de la FMVL ou de la LVLR .

Tout acte de formation sur le territoire malgache ne pourra s'effectuer qu'avec les autorisations conjointes de la FMVL et la LVLR.

F. Gestion du matériel

Le matériel sera réparti suivant les possibilités de pente école (Ambalavao et Antananarivo) de la façon suivante :

- Ambalavao : Chez Charly Diébold sous sa propre responsabilité.
- Antananarivo : - Au COSFA sous la responsabilité du Général DJIVA KAMAL  
- A l'université sous la responsabilité de Monsieur R'ABEL.

Son utilisation ne sera autorisée par le responsable désigné que sur les pentes écoles, validées par la FMVL.

---

**Ligue de Vol Libre de la Réunion**

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>



G. Progression

- 2004 : Deux groupes de stages encadrés par la LVLR
  - Découverte du matériel
  - Techniques de gonflage au sol
  - Initiation aux grands vols.

**Le but est de donner aux stagiaires les notions du vol libre afin de permettre l'utilisation du matériel en autonomie sur une pente école.**

- 2005 : Deux groupes de stages encadrés par la LVLR
  - Pratique en grands vols
  - Perfectionnements des techniques de vol (Pilotage, analyse de l'aérodynamique)

**Le but est de permettre aux stagiaires de se perfectionner aux techniques de pilotage pour atteindre, une autonomie sur site niveau de Brevet de pilote Initial**

- 2006 : Coopération FFVL/FMVL revue et reconduite selon l'évaluation de la charte présente établie

Pratique autonome des stagiaires pour l'obtention du Brevet de Pilote confirmé  
Fin 2006, examen et validation du BPC par le Cadre de la FFVL.

**Le but est l'entrée en formation de Moniteurs des pilotes possédant le niveau du BPC.**

H. Grades du vol Libre

- Elève : Ne peut pratiquer le vol libre que sous l'encadrement et la responsabilité d'un moniteur diplômé.
- Brevet de pilote : Délivré par le responsable régional de la formation, permet de voler en autonomie.
- Brevet de pilote confirmé : Délivré par le RRF, il donne accès à la compétition et constitue les prérequis de la qualification de biplaceur, et de l'entrée en formation de moniteur.
- Qualification de biplaceur : Nécessite le BPC et autorise d'amener un passager en vol.
- Monitorat Fédéral: Après formation et examen, diplôme délivré par la FFVL, il permet l'enseignement à titre bénévole.
- Brevet d'Etat d'Enseignement des Sports : Après formation et examen, délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, il autorise l'enseignement contre rémunération.

Fait à AMBALAVAO le 21 octobre 2004



Le Président de la FMVL  
Le Général Joël RABEHANITRINIONY



Le Président de la LVLR  
Bernard LUCERINO

**Ligue de Vol Libre de la Réunion**

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

En parallèle François et Franck ont encadré 3 stages : 2 stages initiation de 4 jours pour 16 stagiaires et 1 stage perfectionnement de 4 jours pour 20 stagiaires. Ils ont pu bénéficier de l'aide de 2 jeunes moniteurs venus de métropole ainsi que de Denis Cortella.

Ce dernier se propose de récupérer du matériel et de le faire réviser gratuitement par l'intermédiaire de ses connaissances. L'idée est de faire réaliser le resuspentage des voiles par les malgaches eux-même.

En marge du stage de parapente, est intervenu un infirmier, pompier volontaire et président d'une association humanitaire (Stéphane ESPINOSA) pour le développement des aspects médicaux spécifiques à l'accidentologie en parapente, et plus généralement dans tous les domaines liés à l'évacuation. Il a ainsi pu organiser une formation à l'utilisation du matelas coquille pour 35 personnes à l'hôpital.

Les prochains stages auront lieu en mai/juin et septembre 2005.

Il est à souligner l'accueil fantastique dont on pu bénéficier les réunionnais de la part de Charlie (« c'est la maison du Bon Dieu ») !

### **3. World Cup Serie 2004 et Championnats de France 2005**

- World Cup Serie 2004 : Malgré une météo moyenne (3 manches validées sur 5 envoyées) les compétiteurs ont été ravis. Chez les hommes, Charles Cazaux l'emporte devant Alex Hofer et Fred Varrey, et chez les filles Caroline Brille termine sur la 1<sup>ère</sup> marche (et 3<sup>ème</sup> au général), suivie d'Orlane Sturbois et Elisa Houdry. Bonnes performances également des pilotes locaux avec Philippe Villard (5<sup>ème</sup>), Cyriaque Wagner (13<sup>ème</sup>) et Seb Coupy (15<sup>ème</sup>).

- Championnats de France 2005 : Ils auront lieu à La Réunion du dimanche 6 au samedi 12 novembre 2005. Dimanche 13/11 : Remise des prix + Parapente déguisé si Parapangue est d'accord.

Il y aura 90 pilotes au total dont les 4 meilleurs Réunionnais + 3 Willcards à discrétion de la Ligue. La FFVL nous enverra la liste définitive des pilotes qualifiés le 31/08/05.

Le tarif est de 600 € le package en dortoir 9 nuits + 90 € de frais d'inscription.

### **4. Championnats de la Réunion Parapente**

Dernière manche à courir le 05/12/04.

Le calendrier 2005 sera validé à l'issue de cette manche. Il est prévu de ne pas tenir compte du calendrier scolaire et de placer 2 ou 3 WE sur un total de 15 manches. A cette réunion, sera déterminé également la date de sélection pour le Championnat de France.

La remise des prix des différents championnats 2003/2004 aura lieu en Janvier 2005.

### **5. Fonctionnement de l'Equipe de Ligue**

1 an de fonctionnement / 7 pilotes.

6 entraînements ont eu lieu cette année + 1 avec Denis Cortella.

---

#### **Ligue de Vol Libre de la Réunion**

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Grâce à Claude Insa, la LVLR a conclu un accord de partenariat avec France Télécom de 4 000 € pour le fonctionnement de l'Equipe de Ligue. Les jeunes ont joué le jeu pour ce sponsor durant la WCS.

François souhaiterait établir pour cette année un entraînement de manière plus régulière. Il demande sur quel budget il peut tabler.

Budget prévisionnel : - 20 entraînements en 2005 x 350 € = 7 000 €  
- 7 parachutes de secours x 400 € = 2 800 €

soit un budget global d'environ 10 000 €

Sur quel poste ?

- France Télécom : 4 000 €
- Caisse d'Épargne : 12 000 € sur 3 ans (3 000 € en 2004, 4 500 € en 2005 et 2006) pour la compétition et les jeunes (mais pas particulièrement l'Equipe de Ligue)
- Subvention du Conseil Régional (Formation des cadres et Perfectionnement des athlètes (12 000 € au total en 2004)

Vote : OUI à l'unanimité.

A envisager également, un échange avec une équipe de ligue de métropole.

## 6. Le point sur les sites

Tous les travaux programmés ont été réalisés mis à part le chemin béton de Dos d'Ane car il manque encore l'accord de la mairie. Les travaux de Piton l'Entonnoir (déco + atterro Trovalet) sont en cours.

Le dossier du décollage de Bellemène est en stand by (problème d'accord avec le propriétaire (Thierry Lauret) qui loue le terrain à la SAFER.

Signalétique des sites : L'étude faite cette année est en cours de finalisation.

Programmation 2005 : Piton textor, Makes 1400 et 2000, travaux immobiliers sur le 800, 2<sup>ème</sup> tranche de Bellemène.

## 7. subventions et aides aux clubs

Bernard a enfin reçu la réponse du FNDS pour 2004 : 5 280 €

L'aide aux clubs FFVL s'élève à 897 €, à répartir entre les 3 clubs qui ont remplis le dossier de demande de subvention (Parapangue, Potenciel et Raz la Pente).

L'aide de la Ligue pour les pilotes ayant participé aux Championnats de France s'élève à 150 € / pilote. Il s'agit de Geoffroy De La Horie et Jean-François Gérard pour le delta, et Franck Huillier et Pierre-André Jourdain pour le parapente.

## 8. Demande d'agrément d'une nouvelle école

La structure professionnelle Air Lagon a fait une demande d'agrément EFVL, pour lequel la Ligue doit donner son avis.

Après étude du dossier par le bureau, il s'avère que le dossier est très bien constitué et Air Lagon apporte toutes les garanties pour un enseignement de qualité.

=> Avis favorable

---

### Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

## 9. Cotisations des écoles et clubs

Parapente Réunion n'a toujours pas payé sa cotisation 2003.

Il s'en suit une discussion sur les « raisons », et sur la convention proposée mais jamais signée.

Le CD décide à l'unanimité de ne plus signer de convention avec Parapente Réunion, et attend de ces derniers qu'ils règlent leur cotisation 2003, soit 315 €. En cas de non paiement, la FFVL en sera informée lors de la commission des labels du 26 et 27/11/04.

## 10. Mission du Cadre technique

François est missionné pour participer à la réunion des cadres de la fédé, du 19 au 29/11/04. Il assistera à la commission formation, à la commission technique et à la commission des labels.

Son billet d'avion sera pris en charge par la ligue, l'hébergement étant pris en charge par la DDT.

## 11. Questions diverses

### Fréquences Radio

De plus en plus de parapentistes discutent sur des fréquences « sauvages ». Hors, les fréquences 145 à 150 Mhz sont des fréquences sécurité réservées à la gendarmerie. Il est important de faire passer le message auprès de tous les parapentistes par l'intermédiaire des clubs mais également par affichage au déco et à l'atterro. (suite à donner : François).

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion prend fin vers 22h00.

Le Secrétaire  
Laurent VITALIS

**Prochain CD : Vendredi 18 février 2005, préparatoire de l'AG Ordinaire  
et de l'AG Extraordinaire du 5 mars 2005.**

---

### Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : [lvlr@wanadoo.fr](mailto:lvlr@wanadoo.fr) Site Ligue : <http://www.lvlr.net>